

Conclusions - Annexe n°1 - Etat des lieux

Composantes du territoire

La Ville de Nîmes, centre de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, compte plus de 150 000 habitants, la métropole comptant pratiquement 260 000 habitants. Nîmes constitue une porte d'entrée de la région Occitanie à partir de la vallée du Rhône. De nombreuses infrastructures de transport confortent cette position et permettent d'importants échanges commerciaux avec l'Espagne et les régions et pays voisins dont l'Espagne, l'Europe du Nord, le Maghreb : autoroutes A9 et A54, aéroport de Nîmes-Garons, ligne TGV et gares ferroviaires de Nîmes Centre et Nîmes Pont du Gard. Les informations publicitaires seront potentiellement vues par de nombreux voyageurs et habitants.

Les différentes composantes du territoire, en particulier les secteurs habités au sein desquelles des comités de quartier animent la vie citadine, sont bien identifiées :

- Ecusson
- Centre et faubourgs anciens
- Anciennes garrigues
- Faubourgs résidentiels et pavillonnaires
- Grands ensembles d'habitat
- Garrigues habitées
- Zones d'activités commerciales, artisanales et industrielles
- Urbanisation diffuse de la plaine agricole

Le réseau viaire, un des lieux d'implantation, potentiellement privilégié de la publicité en ville, est présenté selon leurs importance en 5 niveaux :

- 1 : autoroutes A9 et A54
- 2 : grandes voies de contournement et de transit tels le Boulevard Allende, la route d'Avignon, ...
- 3 : radiales d'accès, par exemple la route de Sauve, l'avenue Kennedy, l'avenue du Général Leclerc, la route de Beaucaire, la route de Montpellier, ...
- 4 : voies de la seconde couronne, connexion entre pôles urbains, tels le Boulevard Sergent Triaire, l'Avenue Jean Jaurès, la rue Vincent Faïta, ...
- 5 : voies permettant de distribuer l'Ecusson, Boulevard Victor Hugo, ...
- autres voies assurant les flux au sein des quartiers.

La structure économique du territoire est examinée dans le détail. Les emplois concernés sont recensés par secteurs d'activités. Les activités tertiaires sont dominantes, elles représentent 87% des emplois. Les plus grandes structures en nombre d'emplois sont publiques ou para publiques.

En lien direct avec la publicité en ville, le secteur du commerce est l'autre élément majeur du tissu économique. Il représente 1/3 des établissements et 1/4 des emplois du secteur tertiaire.

L'industrie quant à elle est devenue marginale. Certaines branches d'avenir sont cependant en progression telle la fabrication d'équipements électriques et électroniques. Le secteur des BTB croît ; la plupart des établissements étant des PME. Il faut aussi noter que la majorité des artisans sont disséminés en ville, seuls 5% d'entre eux sont installés en zone d'activité.

Zones d'activités et commerciales

La majorité des zones d'activité et commerciales se répartissent de part et d'autre de l'axe périphérique sud Avignon Montpellier. D'est en ouest se situent, entre autres, les zones : Mas des Noyers, Grézan, le corps central Mas des Abeilles-Ville active, Saint-Cézaire,

Le centre-ville de Nîmes se caractérise par la présence d'un nombre important de petits commerces et de la Coupole-les Halles. Ils constituent une offre de proximité aux habitants des quartiers proches, l'accès à la ceinture commerciale du périphérique sud étant plus difficile pour eux.

Le tourisme

Le tourisme est important dans l'économie de la ville. Bien située au centre de l'arc méditerranéen, Nîmes est essentiellement visitée pour son patrimoine culturel hérité de l'époque romaine. Elle est par ses classements UNESCO, un pôle majeur du tourisme international lié à la romanité.

La part du tourisme dans le chiffre d'affaires annuel des commerces est estimé à environ 13%.

Les Férias sont des événements nîmois majeurs mais elles attirent principalement un public local.

L'agriculture

Bien que contrainte par l'urbanisation, l'agriculture joue encore un rôle important dans l'économie de la ville. Les espaces agricoles de Nîmes comprennent la plaine du Vistre et le plateau de la Costière.

Le nombre d'emplois relevant de ce secteur, plus de 2% , apparaît même en progression dans les derniers états. L'agriculture est valorisée par ses labels.

Il faut noter que les zones agricoles situées hors agglomération sont concernées par les dispositifs publicitaires dérogatoires.

Je remarque que le fonctionnement de la publicité en ville, la façon dont elle contribue au développement économique, est peu analysé dans le dossier de présentation du RLP, en particulier son efficacité. Cette faiblesse est en partie comblée par la contribution de l'UPE et par un article du bulletin municipal (se reporter au PV des observations et à la PJ n°2.4). Je recommande de compléter le dossier de présentation par des informations concernant le fonctionnement de la publicité en ville, son efficacité et son financement. Recommandation n°Q1